



VOTRE LETTRE DU /

VOS RÉF. /

NOS RÉF. . DM/OMZ-CIR/N.11\_15

DATE 11/09/2015

ANNEXE(S)

CONTACT Eveline Depuijdt

Chef de cellule Gestion de la base de données

TÉL.

FAX

E-MAIL

OBJET : RHM 2015: planning et informations supplémentaires.

Circulaire à l'attention  
du Directeur général,  
du Médecin-Chef  
du chef du département infirmier  
du responsable RHM

Madame, Monsieur, Docteur,

Nous souhaitons, via cette circulaire, vous informer des deadlines concernant la transmission du RHM : vous devez, comme stipulé dans l' A.R du 27 avril 2007, mettre le **RHM** à disposition du SPF **endéans les 5 mois qui suivent la période d'enregistrement**. Pour le **RHM 2015/1**, il s'agit donc de **fin novembre 2015** et pour le **RHM 2015/2**, de **fin mai 2016**.

Vous pourrez mettre le RHM pour 2015/1 à disposition du SPF à partir du 1 octobre 2015. Pour le RHM 2015/2 ça sera possible à partir du 1 avril 2016.

Nous attirons à nouveau votre attention sur le fait qu'aucun délai ne pourra être accordé. Les deadlines restent d'application pour toutes les institutions.

Comme lors des périodes d'enregistrement précédentes il est possible, à partir d'aujourd'hui, de tester le RHM 2015 sur les contrôles techniques et les contrôles existants à ce moment.

Pour mémoire :

- Pour le RHM 2015, la version sera 3.0
- Encodage des diagnostics : vous pouvez choisir entre, soit encoder une partie des séjours ou tous les séjours en ICD-10-BE soit utiliser un dummy, c.-à-d. XXXXXX. Durant un même séjour, tous les diagnostics doivent toujours être encodés en ICD-10-BE dans les différents fichiers ou vous devez systématiquement utiliser les dummy XXXXXX partout.
- Nous n'attendons pas d'encodage des procédures quand vous choisissez d'utiliser le dummy XXXXXX.

Le service Datamanagement reste toujours à votre disposition pour des questions ou des informations complémentaires. A cette fin, vous pouvez vous adresser à Eveline Depuijdt ([eveline.depuijdt@sante.belgique.be](mailto:eveline.depuijdt@sante.belgique.be)), chef de cellule Gestion de la base de données, un de ces collaborateurs via notre mail box générique ([info.rhmzg@sante.belgique.be](mailto:info.rhmzg@sante.belgique.be).)

D'avance, je vous remercie de votre collaboration.

Cordialement,

  
C. DECOSTER,  
Directeur Général